

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

### REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS

Le secteur de la formation aujourd'hui évolue considérablement autant au niveau des contenus pédagogiques que des formats. Les professionnels de la pédagogie (formateurs – consultants- pédagogues) ont besoin de suivre ces évolutions et ne peuvent plus les ignorer. Pour les contenus, il s'agit de repenser en termes de compétences et pour les formats il s'agit de digitaliser les formations.

La certification « Concevoir des actions de formations orientées compétences, en Blended-Learning» vise à faire valider ces nouvelles compétences acquises et permet à ces professionnels de donner un signal fort sur le marché de leurs nouvelles modalités d'apprentissages orientées compétences opérationnelles et dans un format s'inscrivant dans les nouveaux usages et besoins des entreprises.

**Prérequis** : avoir une expérience significative dans la construction de programmes de formation ; savoir construire une maquette de programme en fonction de son public ; rédiger un syllabus et des objectifs de formation ; savoir construire un scénario pédagogique.

**Modalités de vérification du prérequis** : un dossier de candidature à remettre avec les pièces justificatives demandées (CV, lettre de motivation, tout document permettant de préciser le contenu des études ou formations suivies ...) ainsi qu'un entretien de positionnement à réaliser avec le référent désigné.

**Candidat en situation de handicap** : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Concevoir des actions de formation orientées compétences, en Blended-Learning</b>		
<p><b>C1. Cerner les besoins en compétences formulés par le marché</b> en lien avec les situations professionnelles définies, en prenant en compte les retours des différents acteurs (entreprises, institutions emploi-formation, apprenants) et en s'appuyant sur des analyses d'observatoires, enquêtes ou questionnaires administrés <b>afin de préparer l'écriture de référentiels structurés, précis et complets.</b></p>	<p><b>E1. Type d'évaluation :</b> Mise en situation professionnelle, sur un cas réel ou reconstitué, d'une conception d'un programme de formation, centrée sur les compétences et développé avec des outils numériques, en réponse à un besoin d'un secteur ou d'un marché.</p> <p><b>Réalisations demandées au candidat :</b></p> <p>Il est demandé au candidat de concevoir un programme de formation à partir d'un besoin exprimé. Il est attendu dans un premier temps une analyse du besoin en y apportant une contextualisation à partir d'analyses sourcées ou réalisées. Les supports devront être présentés avec une présentation écrite et soutenue à l'oral présentant l'analyse ainsi que l'objectif professionnel identifié.</p> <p>Il est attendu du candidat qu'il élabore le référentiel d'activités, de compétences correspondant au besoin professionnel visé.</p>	<p><b>Cr1.1.</b> Le candidat appuie son analyse sur des études prospectives des compétences métier de demain pour répondre aux enjeux de mobilité et d'adaptation aux environnements de travail évolutifs en s'appuyant sur les organismes de références (Observatoires métiers, Financeurs, Offres d'emplois, Acteurs emploi-formation (Défi métiers – fédérations – branches – OPCO...))</p> <p><b>Cr1.2.</b> Le candidat identifie les opportunités de développement de formation en termes de compétences par rapport aux offres de formation sur le marché et aux attentes des organismes certificateurs.</p> <p><b>Cr1.3.</b> Le candidat caractérise les compétences à développer par rapport à une situation professionnelle propre à un métier ou une évolution professionnelle, et dans un format pertinent (RS-RNCP-AFEST ...).</p>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p><b>C2. Elaborer des référentiels en formalisant les activités, tâches, et compétences visées</b> par les situations professionnelles faisant l'objet de besoins en actions de formation, tout en intégrant la prise en compte des personnes en situation de handicap ainsi que les réglementations attachées aux activités, afin de visualiser l'inventaire des compétences attendues et éclaircir celles qui sont stratégiques <b>afin de les transformer en objectifs pédagogiques opérationnels.</b></p>	<p>En fonction des situations professionnelles auxquelles répond le référentiel, et en fonction du public visé, il est également attendu que le candidat puisse élaborer le référentiel d'évaluation avec ses modalités et critères.</p> <p>Aussi, il est attendu du candidat qu'il rédige son programme en choisissant l'alternance du présentiel et du distanciel en fonction de l'expérience d'apprentissage permise par chaque modalité.</p> <p>Enfin, il est également attendu du candidat qu'il produise une capsule multimédia courte représentative du format e-learning utilisé dans son action de formation.</p> <p><b>Conditions de réalisation :</b> Evaluation individuelle avec une production de plusieurs supports écrits et multimédia :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse du contexte avec les supports utilisés</li> <li>- Référentiel d'activités et de compétences</li> <li>- Référentiel d'évaluation</li> <li>- Plan structurel du programme de formation</li> <li>- Programme de formation</li> <li>- Capsule audio-visuelle</li> </ul>	<p><b>Cr2.1.</b> Le référentiel répond dans sa structure et ses différentes parties aux attentes de la certification ou du diplôme visé (RS-RNCP-AFEST).</p> <p><b>Cr2.2.</b> Les compétences forment un ensemble harmonieux tout en tenant compte de la diversité des situations professionnelles abordées.</p> <p><b>Cr2.3.</b> Les compétences respectent les règles d'écriture : Verbe d'action + objet + contextualisation + finalité</p> <p><b>Cr2.4.</b> Le prise en compte des personnes en situation de handicap a bien été prise en compte dans les compétences.</p> <p><b>Cr2.5.</b> Les réglementations attachées aux activités du référentiel ont bien été intégrées.</p>
<p><b>C3. Scénariser l'alternance du présentiel et du distanciel dans l'action de formation,</b> en fonction des objectifs d'apprentissage, des besoins spécifiques des apprenants, de leurs appétences au numérique, <b>pour assurer l'acquisition des compétences avec une recherche d'efficacité optimale.</b></p>	<p>Et réalisée avec une soutenance orale devant le jury d'évaluation où le candidat exposera comment son programme transmet les compétences visées au public ciblé, avec les modalités présentiels ou distancielles les plus adaptées à l'acquisition de ces compétences.</p>	<p><b>Cr3.1.</b> Le candidat argumente sur la manière dont il adapte le programme en fonction de l'entreprise et des besoins des apprenants en s'appuyant sur une analyse d'écarts entre prérequis et objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'appuie sur le référentiel</li> <li>- Il administre des questionnaires auprès des apprenants et de leurs responsables en vue de recouper les informations sur les acquis et les besoins</li> <li>- Il revisite le programme en veillant à combler les manques et à consolider les acquis.</li> </ul>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>La production des supports écrits est réalisée en amont de la soutenance orale ainsi que la transmission des supports destinés au jury d'évaluation.</p>	<p>- Il garde l'objectif opérationnel final dans son travail d'adaptation</p> <p><b>Cr3.2.</b> Le candidat identifie pour chaque compétence stratégique, la modalité présentielle ou distancielle la plus adaptée, en fonction de l'apprenant et de la situation professionnelle.</p> <p><b>Cr3.3.</b> Le choix des modalités pédagogiques présentielles ou distancielles favorisent l'apprentissage et l'adhésion de l'apprenant. Le candidat alterne les modules digitaux et non digitaux de manière logique par rapport à la capacité des apprenants à rester impliqué dans le parcours.</p>
<p><b>C4. Intégrer des modules pédagogiques en e-learning</b> en utilisant les ressources du Digital Learning (outils en e-learning, classes virtuelles, outils collaboratifs, apprentissage par les pairs, simulation...) et en prenant en compte les fonctionnalités des plateformes de LMS (Learning Management System), en les combinant de façon cohérente, avec des séquences en face à face <b>afin de transmettre les compétences dans un déroulé pédagogique correspondant aux besoins des apprenants en termes de rythme, disponibilités, appétences et niveaux de maturité numérique.</b></p>		<p><b>Cr4.1.</b> Le candidat fait intervenir les bons interlocuteurs pour dispenser le contenu pédagogique à chaque étape de la formation blended-learning qui garantisse une pédagogie active, depuis l'auteur, le vidéaste et l'ingénieur pédagogique jusqu'à l'enseignant en passant par le facilitateur, le mentor, le tuteur, le coach ...</p> <p><b>Cr4.2.</b> Le candidat intègre la démarche du design-thinking en prototypant et en testant une capsule de sa formation en e-learning.</p> <p><b>Cr4.3.</b> Le candidat scénarise l'expérience apprenante sur son espace en ligne en prenant en compte l'environnement technique dans lequel il est dispensé et ses fonctionnalités (LMS, outils de vidéo production, outils collaboratifs).</p>

## ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

**C5. Concevoir un dispositif d'évaluation fidèle aux compétences à évaluer, en présentiel ou en distanciel,** en s'appuyant sur des modèles pragmatiques (mises en situation professionnelles- études de cas pratiques sur cas réel ou reconstitué, projet professionnel, jeux de rôles...) et en utilisant des critères factuels au plus proche de la réalité vécue **afin de valider l'acquisition des nouveaux gestes professionnels visés.**

**Cr5.1.** Le candidat complète à ses évaluations le format e-learning en maintenant la qualité et l'efficacité des modalités, en les mixant à des mises en situation au plus proche des réalités professionnelles.

**Cr5.2.** Les critères d'évaluation sont observables et mesurables. Le candidat s'appuie sur des critères qui sont les tâches réalisées pour répondre à la compétence visée, en tant que combinatoire.

**Cr5.3.** Le candidat a choisi d'intégrer des outils digitalisés dans la réalisation des évaluations, en s'assurant que leurs modèles ne remettent pas en cause la qualité de l'évaluation, son assurance de réellement vérifier l'acquisition de la compétence, au niveau attendu, ni même l'identité du candidat que s'y soumet.